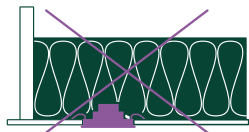


ISOLATION DES COMBLES AVEC UN ISOLANT EN VRAC

L'isolation des combles de ce bâtiment
a été réalisée avec le Jetfib duo



LORS DE TOUTE INTERVENTION ULTÉRIEURE :

Il est interdit de placer l'isolant Jetfib duo au contact de tout élément pouvant constituer une source de chaleur continue (conduit de fumée, spot ...)



Il est obligatoire de couvrir tout luminaire encastré au niveau de la couche isolante par un capot spécifique ou de réaliser un plénum

Il est obligatoire de repositionner l'isolant en cas de déplacement de celui-ci.



Pour toute information, contacter Biofib isolation à l'adresse mail isolation@biofib.com ou par téléphone au 02 51 30 98 38.